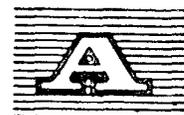


NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



NOV 21 1979



Distr.
LIMITEE

A/C.1/34/L.40
19 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Trente-quatrième session
PREMIERE COMMISSION
Point 42 c) de l'ordre du jour

UN/SA COLLECTION

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS
ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE

ETUDES DES NATIONS UNIES SUR LE DESARMEMENT

Mexique : projet de décision

Etude sur l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires

La Première Commission recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général d'établir l'étude sur la question de l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires dont le Conseil consultatif pour les études sur le désarmement et le Secrétaire général lui-même ont recommandé la réalisation. Cette étude devrait comprendre les chapitres ou sections décrits au paragraphe 14 du rapport pertinent du Secrétaire général (A/34/588), être terminée en temps voulu pour pouvoir être présentée au Comité du désarmement au printemps de 1980, ainsi qu'il est indiqué dans ledit paragraphe, et être effectuée selon la procédure décrite au paragraphe 16 du rapport susmentionné du Secrétaire général.
